Publié le 24 avril 2020

# Covid-19 – Face aux loyers, la réponse pragmatique des Sem

De Bordeaux à la Réunion, deux situations différentes mais une même philosophie prévaut : prendre en compte les difficultés des locataires (particuliers ou entreprises) pour dégager le meilleur compromis.

## A Bordeaux, inCité annule 3 mois de loyer

**La Sem métropolitaine inCité**, opérateur de **Bordeaux Métropole et de la Ville de Bordeaux** pour le développement du commerce de proximité, a décidé d'annuler trois mois de loyer (hors charges au profit des activités éligibles) pour soulager les charges des TPE, locataires commerçants, artisans et associations. Cette décision a été prise en accord avec les actionnaires publics et privés – Bordeaux Métropole et Ville de Bordeaux, Banque des Territoires, Caisse d'Epargne, CCI et ARKEA -. « Les activités concernées sont les commerces et activités artisanales et associatives qui emploient moins de 10 salariés et qui, n'exerçant pas d'activité essentielle, font l'objet d'une décision administrative de fermeture pour motif sanitaire », indique la Sem dans un communiqué.

**Contribuer à l'effort collectif**

Pour la Sem, il s'agit ainsi de « contribuer à l'effort collectif pour soutenir et relancer les activités économiques de proximité ». La Sem métropolitaine œuvre depuis près de 60 ans dans le logement et le renouvellement urbain. « inCité est actuellement propriétaire de 14 000 m² de commerces et locaux (70 cellules), elle est à ce titre un **acteur important dans le paysage commercial et artisanal du centre-ville de Bordeaux** ».

# Phoning solidaire à La Réunion

Comme le révèle le site ImazPress, **la Société Immobilière du Département de la Réunion (SIDR) a mené, une action dite de phoning solidair**e, d'appels téléphoniques, auprès de tous ses locataires de plus 60 ans. Depuis le 24 mars, 4 900 locataires ont été ainsi contactés par 60 collaborateurs volontaires de la SIDR. Premier bailleur social de l'île, le parc locatif de la SIDR compte 26 500 logements sur 22 communes.

**4 900 locataires contactés**

Dans un communiqué, la SIDR rappelle que l'objectif de la démarche est « de sensibiliser les locataires les plus fragiles aux gestes barrières, rappeler les consignes sanitaires de confinement et informer des services de proximité des collectivités et partenaires. Ces coups de fil ont duré en moyenne 20 minutes pour répondre au besoin d'écoute. Un échange très apprécié des locataires. Au terme de ces appels, **une minorité de situations alarmantes d'isolement** et de grande précarité ressort. Par contre, l'angoisse de l'épidémie et la tristesse d'être coupé des proches sont très présents. La plupart des gramounes (Ndlr, personnes âgées en créole) s'informent par les médias, et se sachant vulnérables face au virus, respectent strictement les règles de confinement ».